

SÉMINAIRE

Droit du travail (approfondissement) - Niveau 2

OBJECTIFS

- Prévenir et limiter les risques en droit pénal du travail.
- Identifier les risques d'infraction en droit du travail.
- Comprendre les mécanismes d'engagement de responsabilité et les conséquences pratiques pour l'employeur.
- Anticiper et mettre en œuvre les précautions élémentaires.

PROGRAMME

LES RÈGLES DE BASE DE LA RESPONSABILITÉ PÉNALE ET CIVILE

- La responsabilité du chef d'entreprise.
- La responsabilité de la personne morale.
- La mise en œuvre des procédures.

LA DÉLÉGATION DE POUVOIR : MODE D'EMPLOI

- La portée d'une délégation de pouvoir. Les conditions de validité de la délégation.

LES RESPONSABILITÉS PRATIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ/SÉCURITÉ DU TRAVAIL : DES OBLIGATIONS RENFORCÉES

- La faute inexcusable et l'obligation de résultats.
- Les sanctions pénales induites.

LES RESPONSABILITÉS PRATIQUES EN MATIÈRE DE DURÉE DU TRAVAIL : LES HORAIRES SOUS CONTRÔLE

- La notion de temps de travail effectif, les sujets à risques : forfait annuel en jours ; temps de trajet des itinérants ; astreinte.

LES RESPONSABILITÉS PRATIQUES EN MATIÈRE DE SOUS-TRAITANCE ET DE TRAVAIL TEMPORAIRE

- Délit de marchandage, prêt de main-d'œuvre illicite : comment s'y repérer et y faire face ? Les zones à risques du recours à l'intérim.

LES RESPONSABILITÉS PRATIQUES EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

- Le délit d'entrave. Les discriminations syndicales.

LES RESPONSABILITÉS PRATIQUES EN MATIÈRE DE DISCRIMINATION ET DE HARCÈLEMENT

- Point sur la législation et la jurisprudence.
- Distinguer ce qui relève de la discrimination, du stress, du conflit, du harcèlement moral.

DURÉE

2 jours

POPULATION CONCERNÉE

Dirigeant d'entreprise, de filiale, de centre de profit.
DRH, Responsable des Ressources Humaines.
Responsable hiérarchique pourvu d'une délégation de pouvoir en droit du travail.